

ELLYE
—
ENSEMBLE LEUCEMIE LYMPHOMES ESPOIR
Association

1 AVENUE CLAUDE VELLEFAUX
75010 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Ce rapport contient 15 pages

ELLYE - ENSEMBLE LEUCEMIE LYMPHOMES ESPOIR

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 1 AVENUE CLAUDE VELLEFAUX - 75010 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ELLYE - ENSEMBLE LEUCEMIE LYMPHOMES ESPOIR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Amiens, le 26 avril 2022

ESS EXPERTISE



Valentin DUTOTE
Commissaire aux Comptes
Associé

Bilan Actif

Actif		Au 31/12/2021			Au 31/12/2020	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	10 688	2 746	7 942	
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	10 688	2 746	7 942		
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels	6 099	4 211	1 887	1 096
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	6 099	4 211	1 887	1 096		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées	15		15	15	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres					
TOTAL	15		15	15		
Total I		16 802	6 957	9 844	1 111	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 205		1 205	1 430
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	4 445		4 445	2 436
	TOTAL	5 651		5 651	3 867	
	Divers	Valeurs mobilières de placement	101 628		101 628	101 628
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		874 522		874 522	492 943	
Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾		1 308		1 308	1 801	
Total II		983 110		983 110	600 239	
Frais d'émission des emprunts	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecart de conversion Actif	V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		999 912	6 957	992 954	601 351	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

Bilan Passif

Passif		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	405 396	405 396
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	88 629	-15 089	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	236 398	-15 252	
Situation nette (sous-total)	730 425	375 054	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I		730 425	375 054
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	136 541	124 468
	Total II	136 541	124 468
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 168	63 991
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	51 563	34 680
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 256	3 155
	Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance			
Total IV		125 988	101 828
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		992 954	601 351
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	19 755	19 430
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens <i>dont ventes de dons en nature</i>	291	
	Ventes de prestations de service <i>dont parrainages</i>	5 106	585
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	225 120	235 050
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	222 639	146 852
	Mécénats	2 566	9 296
	Legs, donations et assurances-vie	205 202	
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	193 839	4 471
	Utilisations des fonds dédiés	55 816	
Autres produits	0	64	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	930 337	415 750
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	393 937	242 440
	Aides financières	82 000	18 000
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 766	399
	Salaires et traitements	98 925	74 696
	Charges sociales	37 815	25 785
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 336	419
	Dotations aux provisions		
	Report en fonds dédiés	67 890	51 553
	Autres charges	5 865	8 622
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	692 536	421 915
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	237 801	-6 165

Compte de résultat

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	969	2 054
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	969	2 054
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		
2. Résultat financier (III-IV)		969	2 054
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		238 770	-4 110
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		1 000
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		1 000
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 500 872	12 142
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	2 372	12 142
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		-2 372	-11 142
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
Total des produits (I + III + V)		931 307	418 805
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		694 908	434 057
EXCÉDENT OU DÉFICIT		236 398	-15 252
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Total			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
Total			

REGLES ET METHODES COMPTABLES



Cadre légal de référence

Les comptes sont établis et présentés conformément au règlement de l'autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 décembre 2018.

Principes comptables généraux

Les comptes sont établis dans le respect des principes de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices, de prudence, de permanence des méthodes et ont pour objet de fournir une image fidèle,

Durée et période de l'exercice comptable

Les comptes sont établis en Euros, ils couvrent la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021,

Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu cette année, Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue : 5 ans pour les installations, aménagements agencements divers et 3 ou 5 ans pour le matériel informatique. Les dépenses, rémunérations des salaires et les charges sociales sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2021

Libellé	Date d'acq. 1	Prix de revient	Amort.		Mt amort. Antérieurs	Mt amort. de l'année
			Mode	Taux		
WANACOM STAND PLIABLE	14/03/2013	1406,00 EUR	L	20,00	1406,00 EUR	
2 ORDINATEURS	14/06/2013	1218,00 EUR	L	33,33	1218,00 EUR	
HP ENVY 13-ab040nf Ultrabook 13 "	27/04/2018	699,00 EUR	L	20,00	375,00 EUR	140,00 EUR
HP ENVY 13-ab040nf Ultrabook 13 "	18/07/2018	628,00 EUR	L	20,00	309,00 EUR	126,00 EUR
HP ENVY 13-ad009nf Ultrabook HD 13"	14/12/2018	768,00 EUR	L	20,00	315,00 EUR	154,00 EUR
LOGICIEL ALL IN WEB	09/02/2021	4830,00 EUR	L	33,33		1438,00 EUR
LOGICIEL ALL IN WEB	26/04/2021	4420,00 EUR	L	33,33		1009,00 EUR
LOGICIEL ALL IN WEB	18/05/2021	1438,00 EUR	L	33,33		299,00 EUR
AMAZON LG - ULTRAFINE	14/05/2021	433,00 EUR	L	20,00		55,00 EUR
LDCL - ORDINATEUR	21/05/2021	749,00 EUR	L	20,00		92,00 EUR
AMAZON - ECRAN PC	07/06/2021	199,00 EUR	L	20,00		23,00 EUR
Total		16788,00 EUR			3623,00 EUR	3336,00 EUR

ELLYE

ETAT DES CHARGES A PAYER



Fournisseurs, factures non parvenues : 55 384,00

Juris Santé	:	5 000,00
RCP Communication	:	41 016,00
Commissaire aux Comptes	:	8 000,00
ADSOC 12/2021	:	360,00
Linensud 12/2021	:	1 008,00

<u>Charges sociales à payer :</u>		591,00
Uniformation 2021	:	591,00

ETAT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE



CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

- D. DUBOIS Colloque 2022	:	1 008,00
- Gueudet Location voiture janvier 2022	:	300,36

TOTAL **1 308,36**

TABLEAU DES FONDS DEDIES 2021



Dons manuels affectés à la RECHERCHE	85 216,96	20 000,00	46 666,47	111 883,43
Dons manuels affectés au Lymphome de HODGKIN	2 050,00	0,00	0,00	2 050,00
Dons manuels affectés à la RECHERCHE pour les AJA*	21 384,61	20 000,00	18 837,15	20 221,76
Dons manuels affectés à la QUALITE DE VIE DU PATIENT / ACTIONS AUX MALADES	15 816,91	15 816,91	2 386,38	2 386,38
TOTAL	124 468,48	55 816,91	67 890,00	136 541,57

* AJA : Adolescents et Jeunes Adultes

ELLYE

AUTRES INFORMATIONS



ensemble leucémie lymphomes espoir

Engagements financiers Loyers véhicule 12 mois soit un montant total de 3 711,24 € (309,27x 12)

Engagements hors bilan Néant

CHIFFRAGE DES DONS IMMATERIELS



BENEVOLAT :

Bénévoles : $802 \times 10,48 = 8\ 405$
Conseil d'administration : $4\ 266 \times 40 = 170\ 640$

179 045

LOYER BUREAU ST LOUIS :

$400 \times 12 =$

4 800

GOOGLE ADWORDS (10 000 \$ par mois) :

107 000

TOTAL

290 845

ELLYE